

École de Champagné Saint-Hilaire

Compte-rendu du 3^{ème} Conseil d'école (5 juin 2025)

Ordre du jour :

- Rentrée 2025 : effectifs, répartition, enseignants, personnel communal
- Travaux d'été
- Dates à venir

Secrétaire de séance : Céline BARDET

Présents : Madame Sorton (adjoint chargé des affaires scolaires)
Mme Guignard (D.D.E.N)
Mesdames Bonnin, Boissinot, Bérra, Robineau, Aigron et Guiga (parents d'élèves élus)
Mmes Chambard, Chaigneau et Bardet (enseignantes)

Excusés : Monsieur Bosseboeuf, (Maire de Champagné), Mr Sureaud (Inspecteur de circonscription) ; Mr Verger (enseignant)

Approbation du compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école à l'unanimité.

1) RENTREE 2025

Effectifs : 9 PS ; 9 MS ; 15 GS ; 5 CP ; 10 CE1 ; 14 CE2 ; 10 CM1 ; 17 CM2 soit 89 élèves.

A cet effectif, il faut ajouter les élèves de l'ITEP qui seront 4 /5. Ils seront accueillis en CE1/CE2 et CM1/CM2. L'effectif s'élève donc à **93/94 élèves**.

Répartition et enseignants :

Classe PS/MS	Mme BARDET Céline	⇒ 9 PS + 9 MS = 18
Classe GS/CP	Mme CHAIGNEAU Magalie	⇒ 15 GS + 5 CP = 20
Classe CE1-CE2	Mr GATE Clément	⇒ 10 CE1 + 14 CE2 = 24 (+ inclusions)
Classe CM1/CM2	Mme CHAMBARD Sandrine	⇒ 10 CM1 + 17 CM2= 27 (+ inclusions)
Classe CLEEO	Mme BOURDEAU Emilie ; Educatrice Mme BIRAUD Fabienne ; AESH SAINT-MARTIN Lydie	

ATSEM et personnel municipal

*Marie Saulnier : Temps classe en PS/MS+ les temps de garderie (matin et soir).

*Béatrice Vacher : Gestion cantine + soutien garderie.

*Marylène Cavel : surveillance de la pause méridienne.

*Une employée supplémentaire (pas encore nommée) pour surveillance de la pause méridienne +entretien de l'école

Mme Bardet demande si une aide sera présente en GS/CP le matin de 10H30 à 12H00.

Mme Bardet demande la présence des 2 ATSEM lors des 2 jours de pré-rentrée en aout.

Info périscolaire :

Mme Sorton annonce que les horaires de la garderie seront amplifiés à partir de la rentrée. Matin : 7H15 (au lieu de 7h30) et le soir 19h00 (au lieu de 18H45). Cette décision a été votée en conseil municipal pour satisfaire des demandes de parents.

2) TRAVAUX et ACHATS d'été

*Dans la cour : vérifier les structures des jeux ; resserrer les vis des roulants ; vérifier les montants du grillage ; vérifier les contours du bac à sable et changer le sable.

* Classe maternelle : un robinet ne fonctionne plus.

*Certains anti-pinces doigts sur les portes côté maternelle sont fissurés.

*La mairie envisage d'acheter des jeux extérieurs de sport (buts de foot ou panier de basket ou autre) pour la cour de récréation (côté élémentaire). Un sondage sera fait auprès des classes de CE et de CM élèves pour avoir l'avis des enfants.

3) DATES passées ou à venir

L 26 mai : nuit à l'école pour 22 élèves de PS/MS. Les 2 jours se sont très bien passés. Les enfants étaient très contents. Pour certains, ils quittaient le cocon familial pour la 1^{ère} fois. Vivre cette expérience dans un lieu connu et sécurisant qu'est l'école était donc rassurant (pour les enfants mais aussi les parents !)

J 5 juin : sortie à Lezay au Loup Garou.

M 10 juin : des conteurs du centre culturel de la Marchoise seront présents à l'école pour les classes de PS/MS et GS/CP

M 17 juin : P'tit tour à vélo pour les CM. Direction le plan d'eau de Château Garnier.

M 17 juin : Temps passerelle pour les futurs élèves de PS.

J 19 juin : Rencontre interclasses entre les PS/MS-GS/CP de Champagné et de Magné au plan d'eau de Champagné.

V 27 juin : Fête de l'école à partir de 18H30. Au programme :

- Cérémonie des CM2 organisée en partenariat avec l'APE pour clôturer leur scolarité à l'école primaire. Un cadeau sera offert à chaque CM2.
- Chaque classe présentera une danse.
- L'APE proposera une kermesse dans la cour avec jeux des enveloppes et maquillage.
- L'APE propose un repas : barbecue, frites.

Les membres de l'APE font part aux membres du conseil, le manque cruel de parents volontaires au sein de l'association. Cela engendre un fonctionnement avec seulement quelques parents qui commencent à s'épuiser. Un appel aux volontaires est donc lancé.

Mme Bardet rappelle que sans l'APE, il n'y aurait pas de manifestations (carnaval, fête d'école...) ce qui serait dommageable pour les enfants. Elle souligne que l'APE offre un spectacle de Noël chaque année et que l'association a financé trois transports à la piscine par classe (l'école n'ayant plus les moyens de payer la totalité des séances).

Fin du conseil à 19h00

Directrice de l'école, Mme Bardet

